

ont été réalisés dans le domaine de l'habitation en 20 ans. On peut envisager avec beaucoup de satisfaction les résultats obtenus de 1961 à 1966 en matière de logement. Chaque année, depuis 1962-1963 jusqu'à 1966, non seulement y a-t-il eu plus de maisons, de construites, mais, à l'exception de 1966, plus de mises en chantier. Et même en 1966, à quelque 1,000 près, nous avons construit le nombre de maisons que nous nous étions fixé. Combien de Canadiens le savent? Nous avons maintenu une bonne moyenne depuis plusieurs années.

Je ne veux pas dire, bien sûr, que certains problèmes ne se posent pas dans certaines régions du Canada, où une pénurie de logements entraînera des difficultés à un bon nombre de familles en quête de nouveaux logements. Aucune personne sérieuse ne laisserait entendre non plus que le Parlement ou le gouvernement pourrait tolérer la situation qui règne actuellement, on le sait, dans certaines régions, surtout dans l'agglomération torontoise, espérant simplement que tôt ou tard les choses s'arrangeront.

● (4.00 p.m.)

Le premier ministre dans son exposé hier a clairement expliqué l'attitude du gouvernement. Des mesures positives s'imposaient et d'autres sont indiscutablement nécessaires à l'heure actuelle, mais je pourrais rappeler à la Chambre et aux Canadiens que certaines initiatives très efficaces ont été prises par le gouvernement au cours des derniers mois. Nous avons été tellement pris par d'autres problèmes que nous avons négligé de signaler à la population ce qui avait été effectivement fait dans ce domaine.

Je voudrais rappeler à la Chambre qu'il est devenu évident, à la suite de réunions auxquelles j'ai assisté cette année, que la solution à nos problèmes ne pourra pas être trouvée uniquement grâce aux efforts du gouvernement fédéral. Le logement est devenu un problème très complexe. Dans une province, avant de s'engager dans une entreprise de logement public, il faut s'adresser à quelque 14 commissions et organismes différents et ces démarches ont duré 28 mois dans un cas. Le logement constitue un problème complexe qui ne pourra être résolu qu'avec l'entier appui des gouvernements à tous les échelons, ainsi qu'avec le concours et la collaboration sincères de tous les organismes responsables qui souhaitent une solution.

Nos efforts pour trouver une solution ont inspiré la série de réunions que j'ai convoquées cette année, non de ma propre initia-

tive, mais avec la coopération de mes collègues des provinces, cherchant à amorcer un programme conjoint qui permette non seulement de construire les très nombreux logements requis, mais aussi de les adapter à la multiplication de besoins variés y compris le remplacement des quartiers en détérioration par des logements convenables, propres et bien chauffés.

Je vois ici certains des députés qui ont assisté à quelques-unes de ces conférences et ils savent qu'elles étaient intéressantes et réunissaient beaucoup de participants. Elles ont été fort instructives. On y a défini les responsabilités et signalé, le cas échéant, les faiblesses du gouvernement fédéral mais la majeure partie des critiques ne visaient pas ce que le gouvernement essayait de faire et faisait en effet dans ce domaine.

Les ministres provinciaux et moi-même avons organisé conjointement neuf réunions de ce genre. Dernièrement, celles-ci ont été suivies de réunions avec les représentants des principaux groupes de prêteurs sur hypothèques du Canada, qui prêtent dans le secteur ordinaire ou dans celui qui est couvert par la loi nationale sur l'habitation. Y assistaient des banquiers, des représentants de compagnies fiduciaires et de sociétés d'assurance. Hier, je me suis entretenu quatre heures avec les présidents et les premiers vice-présidents de toutes les grandes compagnies d'assurances du Canada et de nombreuses sociétés moins importantes.

Les deux séries de réunions, organisées de concert avec les ministres provinciaux ou mettant en contact les représentants des sociétés de placement, me permettent d'espérer avec confiance qu'en dépit d'un démarrage très lent au premier trimestre de 1967, cette année connaîtra et de fait connaît déjà un essor fort important du bâtiment. Le très lent départ du premier trimestre est déplorable, mais combien de gens s'arrêtent à penser que la baisse des mises en chantiers tient à ce que nous avons employé au cours du dernier trimestre de l'année dernière, afin d'améliorer la situation en 1967, les fonds qui auraient dû normalement être disponibles au début de l'année? Je dois ajouter que la reprise de la construction domiciliaire dépasse dans une large mesure ce que nous prévoyions précédemment pour cette année.

Cet optimisme s'appuie sur des chiffres. Ainsi, à la fin du mois dernier, le 30 avril, les emprunts aux termes de la loi nationale sur l'habitation étaient presque trois fois supérieurs à ceux de la période correspondante en 1966. Au cours des quatre derniers mois, le